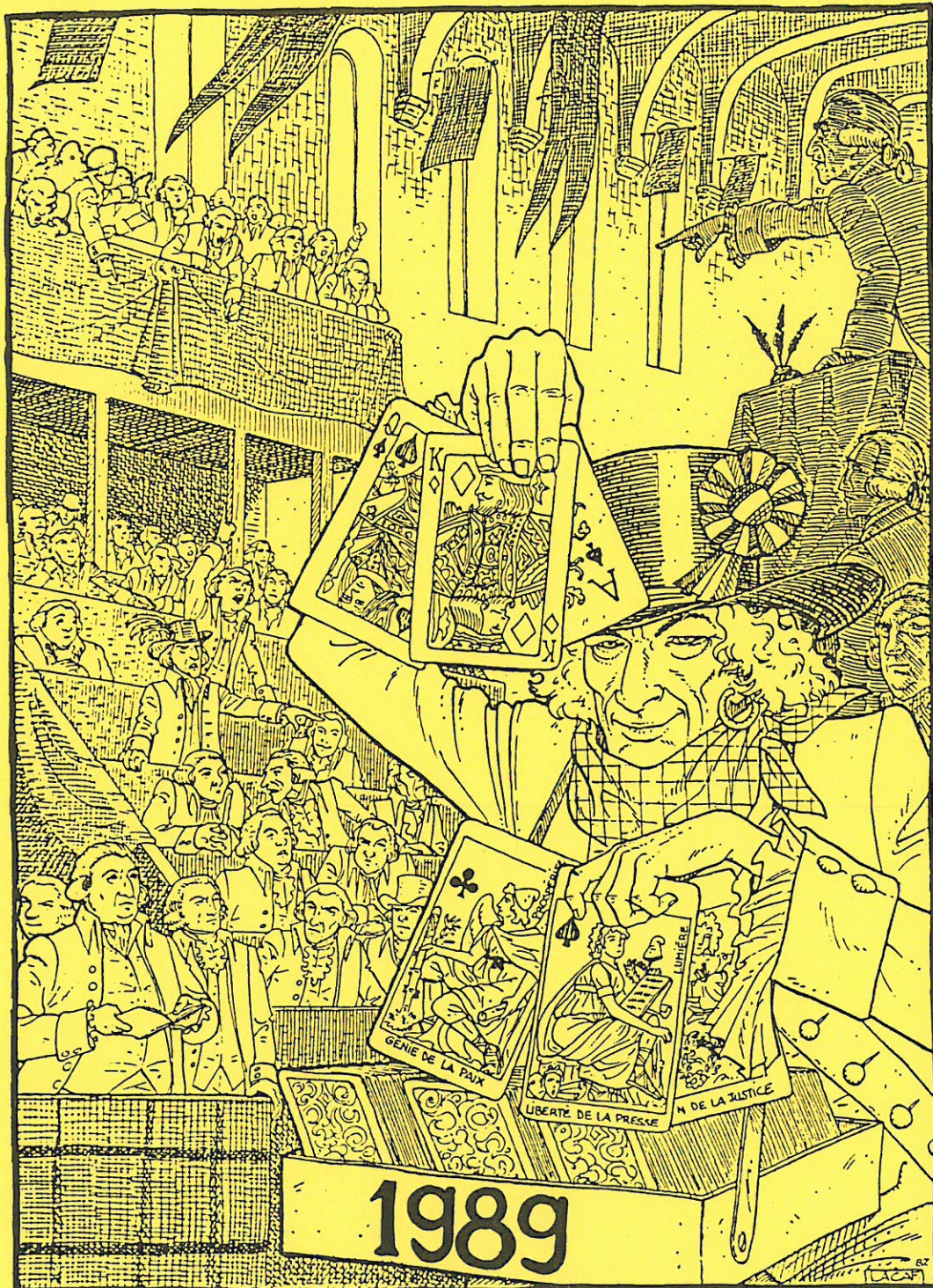


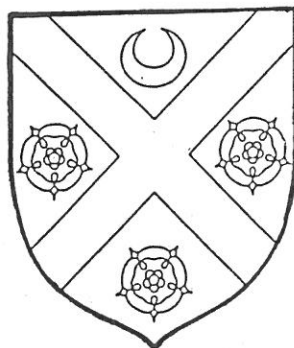
PIÉGROS-LA-CLASTRE



revue municipale n° 7

SOMMAIRE

- QUESTION, MAIRE	Page 2
- METEO CLASTROISE	Page 5
- LES EPICIERS DE 1900 A NOS JOURS	Page 6
- SAUVETAGE DU PATRIMOINE	Page 8
- DEMOGRAPHIE	Page 10
- VIE QUOTIDIENNE A LA CLASTRE, AU TEMPS DES "SANS CULOTTES"	Page 11
- LE CONSEIL MUNICIPAL	Page 14
- HISTOIRE D'EAU	Page 16
- TARTARINADES ET TARTARINS	Page 18
- FORÊT DE SAOÛ, NOTRE VOISINE	Page 20



AGENDA

- HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC DU SECRÉTARIAT DE MAIRIE :
- LES MARDIS ET VENDREDIS DE 15 HEURES À 18 HEURES
- LES MERCREDIS DE 9 HEURES À 12 HEURES

- TÉLÉPHONE MAIRIE : 75.40.01.04
- " ECOLE DES GRANDS : 75.40.04.49
- " ECOLE DES PETITS : 75.40.04.92
- " RESTAURANT SCOLAIRE : 75.40.05.58

QUESTION...MAIRE

Le conseil municipal élu en mars dernier poursuit les actions de communication et d'information. Ainsi nous avons le plaisir de vous offrir cette revue, 7ème du nom.

Pour ajouter une note d'originalité, nous avons substitué un entretien au traditionnel "mot du maire" :

- Monsieur le Maire qui êtes vous et quelles sont vos origines ?

- Je suis né le 26 décembre 1946, d'une modeste famille paysanne de vieille souche clastroise. Après une formation technique, j'ai rejoint le monde du travail où j'ai encore appris. En 1971, je suis entré dans la fonction publique, aux services de l'Equipement de Crest, où je suis aujourd'hui contrôleur des travaux publics de l'état : un métier passionnant.

- Quelles motivations vous ont conduit à ces fonctions d'élu ?

- Si j'aime mon métier, j'ai entre autres passions, celle de la vie associative et collective ainsi que le désir de donner un peu de moi-même aux autres.

- Est-il difficile d'être maire ?

- Aujourd'hui, il faut consacrer beaucoup de temps à cette tâche. Aussi, dès 1983, j'ai mis en place un système de commissions et de délégations qui, tout en intéressant les conseillers, allègent quelque peu mes charges. De plus, mes adjoints, chacun dans son domaine, me secondent efficacement et la nouvelle équipe municipale fait du bon travail. Mais à chaque gros problème qu'il soit communal ou particulier, je me dois d'être présent.

- L'expérience de cette charge est-elle enrichissante ?

- Au sens figuré, certainement ! J'ai appris à mieux connaître les clastrois et le fonctionnement de notre communauté. Et s'il y a parfois des moments difficiles dans la vie communale, il y a aussi des joies dont je garderai le souvenir.

- Quel est votre principal objectif ?

- Il est le même que celui du Conseil Municipal : gérer et servir au mieux les intérêts de notre commune.

- C'est à dire ?

- Satisfaire au mieux les besoins de la collectivité et donner aux clastrois un cadre de vie agréable et intéressant. Pour ce faire j'ai besoin du soutien de tous, même si cela va parfois à l'encontre d'un intérêt particulier : vie communautaire oblige.

De nombreux projets et réalisations nous attendent. Ce seront autant de lourdes tâches qui ne se termineront certainement pas avec ce mandat.

- Vous sentez vous parfois seul ?

- Non ! Dans la vie publique, comme dans la vie privée, j'ai toujours voulu m'entourer d'amis ; ceux sur qui on peut vraiment compter. Leur simple présence est déjà une aide et un réconfort. A l'inverse je crains la solitude et je hais l'hypocrisie.

- Vos origines rurales vous attachent-elles à "nos horizons, à nos montagnes" ?

- J'aime ma commune. J'ai choisi de m'y fixer parce que j'y suis né et aussi parce que je suis profondément épris de la nature. Je la considère comme un bien précieux ne devant pas être annexé par quelques privilégiés.

- Demain, l'Europe. Qu'en pensez vous ?

- Comme pour beaucoup, cela me fait un peu peur ; mais je pense que c'est un processus irréversible. Cette union des peuples servira sans doute la cause économique mais aussi, nous l'espérons, celle de la paix. L'essentiel pour nous, qui serons les premiers mail-lons, sera de conserver notre identité. Nous devons montrer par nos réalisations que nous existons, afin de ne pas devenir les jardiniers d'un Eden perdu.

- Si on parlait politique ?

- J'ai toujours demandé qu'il n'en soit pas fait état au sein du conseil. Cela ne veut pas dire que chacun doive renoncer à ses opinions ; mais qu'il ne pourra les exprimer qu'en dehors de tout débat municipal. Je reste persuadé que des gens politiquement différents peuvent travailler ensemble intelligemment. J'avais souhaité cette diversité dès 1983 et chacun l'avait acceptée. Le bon fonctionnement du conseil municipal me donne raison et illustre parfaitement ce droit à la différence.

- Mais vous personnellement où vous situez vous ?

- Je vous l'ai déjà dit ; mes opinions personnelles n'ont pas d'importance dans ma vie d'élu municipal. Cela dit, vous savez bien de quel côté penche mon coeur ! Mais le bon sens et la raison me per-

mettent de penser que je n'ai pas été élu uniquement sur mes convictions politiques... et c'est heureux pour la démocratie.

- En conclusion ?

- Je crois très sincèrement en notre avenir, en celui de notre commune et en la volonté des clastrois. J'espère qu'il y aura encore beaucoup d'hommes et de femmes pour continuer à avancer sur cette voie.

A cet espoir, j'ajoute celui d'une bonne année pour vous tous et vos familles, d'une bonne santé et d'une pleine réussite dans ce que vous entreprendrez.

MÉTÉO CLASTROISE

Quelle année ! Faut-il croire que là aussi un vent de révolution est venu perturber l'ordre des éléments naturels ?

Après un hiver au dessus de tous frissons, voici le printemps particulièrement précoce avec son mois d'avril très pluvieux (161 mm contre 70 en moyenne). Mais ces précipitations exceptionnelles ne suffiront pas à couvrir l'important déficit de l'automne précédent et d'un hiver très sec avec absence de couverture neigeuse.

L'été aura vu, pour une fois, agriculteurs et vacanciers se lamenter ensemble, sur le maigre filet d'eau de notre rivière qui se rétrécit comme une peau de chagrin et qui ne parvient même plus à apporter sa contribution à son imposant frère de l'aval : le Rhône.

Ce magnifique automne nous apprendra qu'à "la Saint Martin, bois ton vin". En effet si les vendanges furent exceptionnelles en qualité et vont faire le régal de nos palais, les caprices des dieux du ciel nous interdisent toujours d'abuser de ce précieux liquide... l'eau.

Soleillement votre.

Précipitations en mm / Périodes	JANVIER	FEBRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOUT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DECEMBRE
de 1921 à 1988 Moyenne (1)	63	58	77	70	93	58	46	77	124	119	99	76
en 1989 à LA CLASTRE (2)	5	78	41	169	43	15	7	0	30	49	75	

(1) Relevés Météorologie Nationale (MONTELIMAR)

(2) " Météorologie Locale (PIEGROS LA CLASTRE : GASQUET A.)

LES ÉPICIERIERS DE 1900 À NOS JOURS

" En 1913 lorsque mes parents se sont installés à La Clastre, ils ont créé une épicerie dans les murs de celle d'aujourd'hui, il y avait dans les mêmes locaux une boulangerie ".

Celui qui témoigne avait deux ans à l'époque, n'est-ce pas Fernand Lamande.

En effet, du début du siècle à nos jours, les relations entre l'alimentation et la population clastroise ont beaucoup changé.

1ère période : de 1900 aux années 1925-1930 -

Le commerce local est très florissant. On compte au village, 2 boulangeries, 3 cafés où les pintes s'alignent sur le zinc et 2 épiceries. L'une est le dépôt du syndicat agricole local, et n'ouvre que le dimanche matin... Les clastrois, qui étaient enfants pendant la Grande Guerre s'en souviennent.

2ème période : des années 30 à celles de l'après guerre (1960) -

Une épicerie, une boulangerie moderne et un café se maintiennent à La Clastre.

" Nous étions concurrencés par les Economiques et le Casino, ils passaient chaque semaine dans les fermes, ils ramassaient les lapins, les oeufs, les volailles et en échange ils rendaient leur épicerie. Ils avaient même un dépôt devant la Mairie, en face de nous !... La concurrence était rude !... " Mais nous avons résisté ! " nous dit Marinette Lamande.

En effet avant et après la 2ème Guerre on assiste au phénomène suivant: il y a peu d'automobiles, l'épicerie se déplace, c'est elle qui vient chercher la clientèle dans les campagnes. L'épicerie de l'époque possède obligatoirement une camionnette et fait des tournées. Chaque mercredi sur la place du village il y a marché, marchands de vêtements et d'étoffes viennent des environs. Aussi le commerce local, pour tenir sa clientèle et augmenter sa marge, se diversifie. L'épicière devient buraliste : elle vend les journaux, le tabac, elle rédige les acquits du blé, des eaux de vie, l'alambic n'est pas loin !

3ème période : des années 60 à nos jours -

La Clastre perd sa boulangerie ; de ce fait l'épicerie se dote d'un dépôt de pain. Pour maintenir son activité et son chiffre d'affaires imposés par la maison, l'épicière ouvre tous les jours de la semaine en été.

N'est-ce pas Marie-Thérèse Bochon ?

En même temps, on voit fleurir autour de Crest des grandes surfaces de la distribution où chacun se rend pour le moindre achat.

Que reste-il à notre épicerie locale ? Devenir le service indispensable aux personnes âgées qui ne peuvent pas se déplacer.

Ce qui devrait rester le poumon de la vie locale, comme on peut le voir le dimanche matin, ne suffit plus à assurer une activité régulière.

Aussi faut-il que chaque clastrois prenne conscience que l'épicerie n'est pas seulement un service dominical mais une activité à part entière.



SAUVETAGE DU PATRIMOINE

Par un bel après-midi d'automne, sous un feuillage multicolore, quelle satisfaction avons-nous de découvrir, en arrivant dans une clairière, après une heure de marche, essoufflé et transpirant, une ruine encore importante : l'ancien monastère de St Médard !

Au nord, la vue embrasse la vallée de la Drôme, du Glandasse au Rhône ; au sud, on découvre la forêt de Saoû, des trois Becs à Roche Colombe...

A chaque saison, la pluie, le gel, le soleil, le vent. Une pierre, puis deux, rejoignent un tas de gravats au milieu d'un roncier.

Pour conserver ce patrimoine qu'est le monastère de St Médard, pour le faire connaître à nos enfants et aux visiteurs, pour y maintenir la coutume du pèlerinage de Pentecôte, une consolidation était nécessaire. Depuis deux ans, un chantier de jeunes bénévoles est organisé, pendant les vacances d'été, par l'association internationale "Jeunesse et Reconstruction". En août 88, des jeunes français, allemands anglais et américains se sont retrouvés dans l'amitié et le travail. Leur tâche fut énorme et difficile : débroussaillage, décaissement, tri des pierres pour la restauration des ruines. Le gros du matériel fut transporté à pied d'oeuvre par hélicoptère.

Juillet/août 89 : cette année, afin de diminuer le coût du transport, l'hélicoptère fut abandonné au profit des véhicules tout terrain de l'association les "Blaireaux" d'Ourches.

Il faut remarquer que les membres de cette association ont mené à bien ce travail en respectant la nature. L'économie réalisée a permis le financement de deux camps au lieu d'un. Les jeunes, sur les conseils de Claude Huot et avec l'aide d'Alain et de Christian, ont continué le déblaiement et rebâti une partie du chevet. Ils campaient sur place et ne redescendaient au village qu'en fin de semaine. Le ravitaillement en produits frais, était effectué tous les mercredis par des motos clastroises (merci à Bob, Jean-Paul et Jean-Claude). Un contact radio établi par Jean-Marc, assurait la sécurité.

Le chantier de "Jeunesse et Reconstruction" a été subventionné par le Conseil Général de la Drôme, par la Société de Sauvegarde des Monuments anciens et par la commune de Piégros La Clastre (hébergement et location des tentes). A la fin de chaque chantier, une soirée de détente a été offerte à tous les participants.

Pendant cette restauration, un groupe de scouts séduit par notre région, a voulu apporter un plus. Avec l'accord de la municipalité, ils ont restauré l'intérieur de la chapelle de crête et reconstruit l'autel dans le même style que celui de notre église...

Que tous ces jeunes soient remerciés pour leur volonté, leur travail et leur amitié.



Souvenir d'une visite d'amitié au deuxième
groupe de Jeunesse et Reconstruction
(Août 89)

VIE QUOTIDIENNE À LA CLASTRE, AU TEMPS DES "SANS CULOTTES"

On ne pouvait clore cette fin d'année, anniversaire du bicentenaire de la révolution, sans consacrer quelques lignes à la vie de nos aïeux, glorieux sans-culottes.

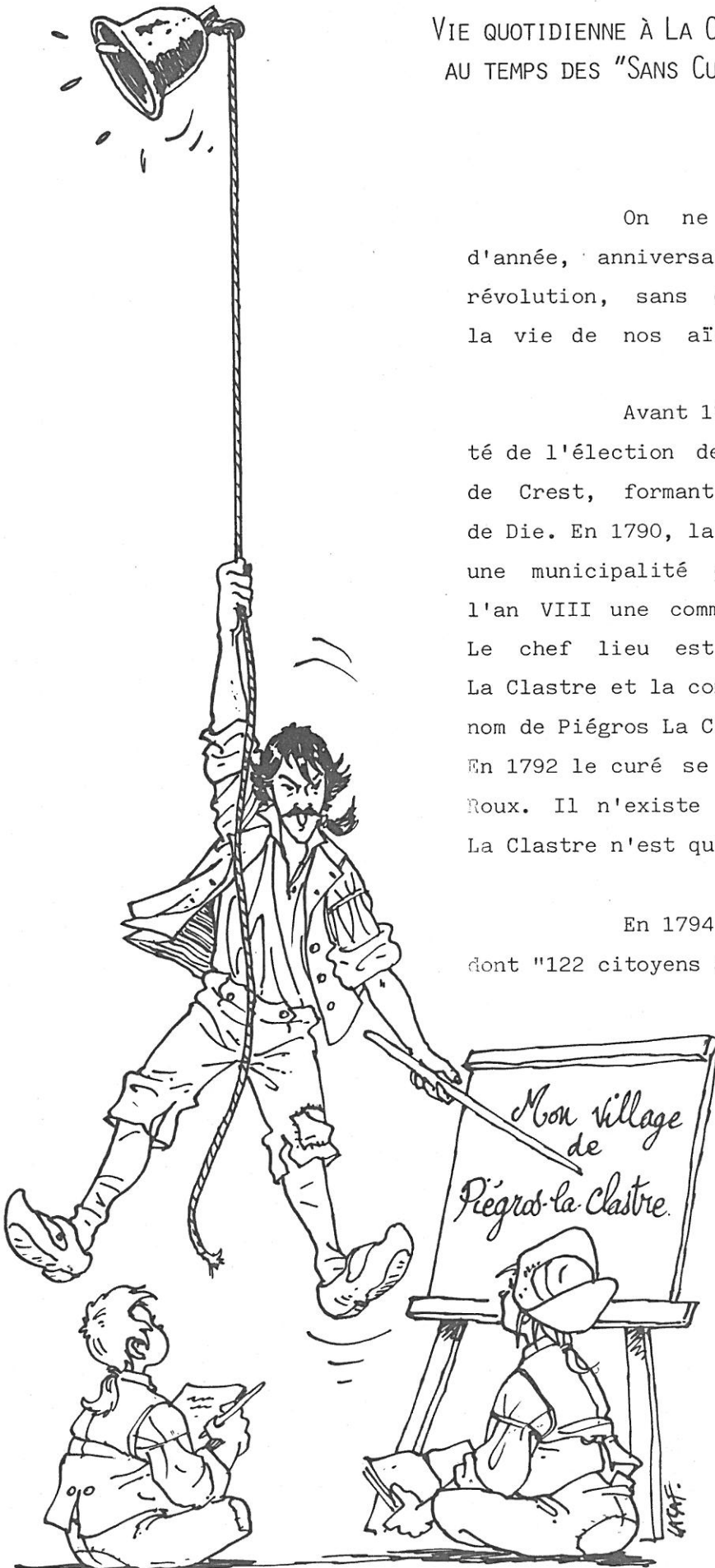
Avant 1790, Piégros est une communauté de l'élection de Montélimar, et sénéchaussée de Crest, formant une paroisse du diocèse de Die. En 1790, la communauté de Piégros devient une municipalité du canton d'Aouste, et en l'an VIII une commune du canton de Crest Sud. Le chef lieu est transporté au village de La Clastre et la commune prend officiellement le nom de Piégros La Clastre.

En 1792 le curé se nomme Lachave et le vicaire Roux. Il n'existe qu'une paroisse : Piégros. La Clastre n'est qu'une annexe.

En 1794 la population est de 532 âmes dont "122 citoyens actifs" ayant droit de vote,

pour cela il faut payer trois journées de travail en imposition, au Seigneur.

La plupart des familles, et surtout les plus déshéritées comptent un nombre important d'enfants. Beaucoup d'entre eux arrivent à l'âge adulte sans savoir ni lire, ni écrire, mais ils connaissent bien le travail des champs, maniant tout l'été, le "fessou" ou le fléau.



Ils ne se rendent que les quelques mois d'hiver à l'école. 5 à 10 % de la population Clastroise sait lire et écrire. En 1779 les "précepteurs de jeunesses" connus sont : Meytral et Bérard. Les ressources insuffisantes de la communauté ne permettent pas d'entretenir un maître d'école de façon permanente. La communauté paye "par la voye de l'imposition" une somme de 50 livres à son maître d'école pour instruire les enfants en temps d'hiver. Choisi fréquemment par le curé, le maître d'école, de condition bien inférieure à celui-ci, mal rémunéré, traité comme un domestique, peu considéré, est obligé de se louer à divers travaux (sonner les cloches, entretenir l'église, travailler dans les champs...) pour augmenter ses maigres revenus.

A La Clastre, l'espace cultivable est très réduit. A la fin de l'ancien régime les prairies pourraient s'étendre par le creusement d'un canal d'irrigation mais les forains (propriétaires extérieurs) qui en possèdent une majeure partie ne veulent pas prendre en charge les dépenses, et les travaux sont en dessus des forces de la communauté.

Ressources agricoles : céréales, la plupart du temps maigres, "Epeautre" rouge ou blanche (blé), seigle, sarrasin, fruits provenant d'arbres fruitiers presque toujours sauvages non greffés et abandonnés à la nature, exposés aux gelées printanières. Des noyers pour leur huile sont complantés un peu partout dans les champs, ainsi que des mûriers. On rencontre aussi un peu de bétail, en liberté : moutons, chèvres (sévèrement prohibées), cochons, et petites volailles.

Après les pluies diluviennes et le grand froid de 1788/1789, les pauvres sont condamnés à mendier ; ils manquent de tout, assaillis par la misère, la maladie, dévorés par la vermine et les ulcères occasionnés par la malpropreté, vivant dans des réduits infects, les toits de leurs maisons ne les garantissant pas des injures de l'air.

(Dr Long, vivant au milieu des paysans de la Gervanne).

En avril 1789, le peuple se révolte à Crest, sous prétexte de cherté des grains.

Malgré une telle misère, les droits seigneuriaux sont lourds pour le peuple ; la dîme toujours impopulaire est contestée car les décimateurs tentent de l'étendre sur des produits qui n'étaient pas imposés antérieurement. Alors les conflits s'élèvent opposant propriétaires et fermiers. Simond, notaire royal à la commune d'Hostun,

fermier du prieuré de Piégros, appartenant à l'ordre de Malte, porte plainte contre divers particuliers de Piégros, qui ont troublé ses trois commis dans leur opération, en fraudant sur le nombre de gerbes et éludé la livraison en enlevant sans avertissement leur récolte.

QUELQUES CHIFFRES

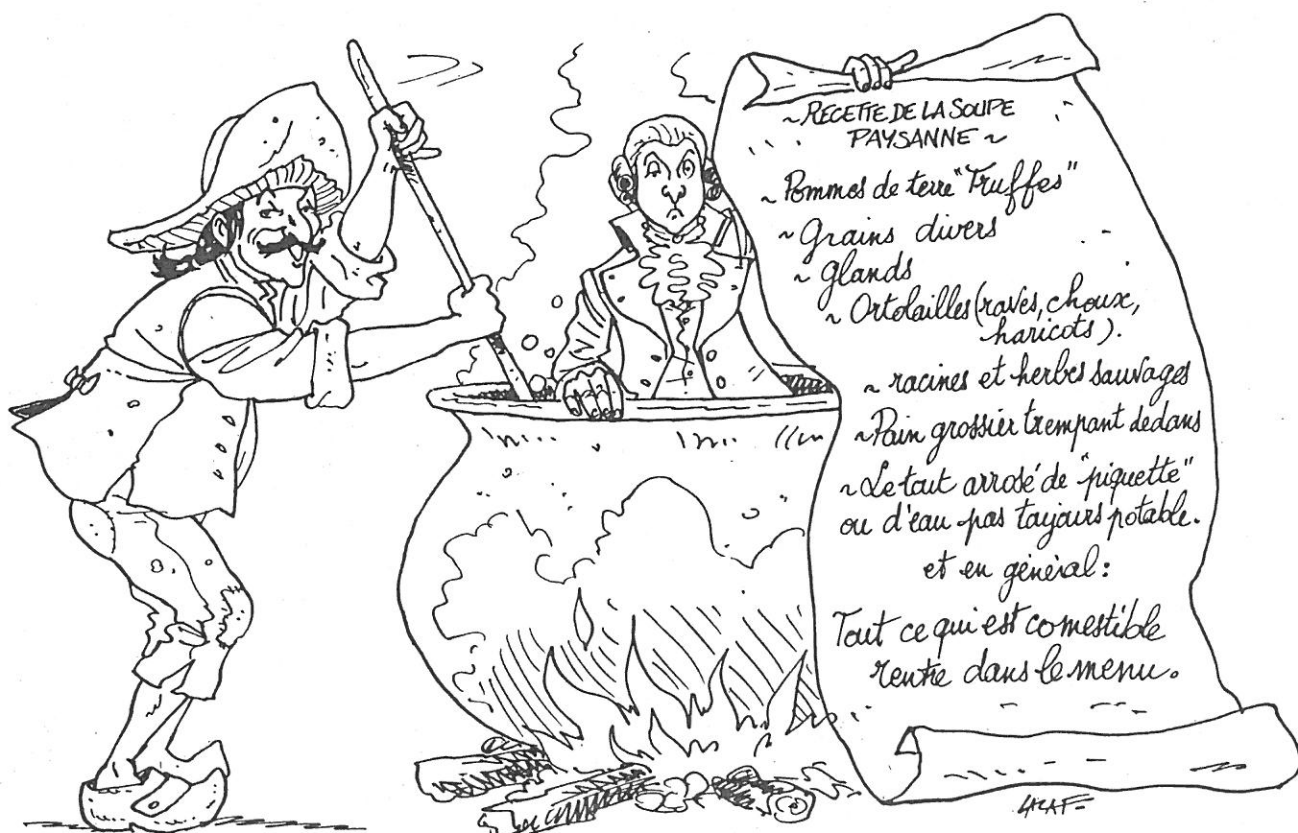
hommes : 20 Sols

En 1793, salaire journalier :

femmes : 12 Sols

Pain blanc :	4 Sols
Grive :	3 Sols
Livre de viande : (boeuf ou porc)	8 Sols
Sel :	6 Sols
Huile de noix :	8 Sols
Poudre de chasse :	90 Sols

Aussi après de telles conditions de vie, voici le menu quotidien de la plupart :



Le Conseil Municipal



Arnaud Yves, 40 ans
marié, 2 enfants.
agriculteur
"Brette"

Bergier René, 43 ans



marié,
2 enfants
Technicien D.D.E
"Les Boies"

Hubert René 48 ans



marié,
4 enfants
agriculteur
"La Conche"

Blachon Christian

52 ans, marié 3 enfants.
psychologue

"Le Barou"



Bochon Marie-Éléèse

58 ans

mariée, 5 enfants



Commerçante

"Le Village"

Bonnafond René

55 ans, marié

3 enfants

Agriculteur



"Le Village"

Buffière Rosa

veuve, 3 enfants
58 ans

Agricultrice

"Les Ramières"



Deville Agnès, 25 ans

mariée, 2 enfants

Aide-comptable

"Les Ramières"



Farreyre Gérard 44 ans

marié, 3 enfants

Technicien agricole

"Le village"



Gasquet Ablain
44 ans, marié, 2 enfants
Technicien agricole
"Les Andrieux"

Gorce Gérald

41 ans, marié
3 enfants
Agriculteur
"Les Gorcees"



Minodier Jean-Louis

33 ans, marié
3 enfants
Chauffeur P.D.
"La Gare"



Poizat Henri

44 ans, marié
1 enfant. Enseignant
"Les Bernards"



Raillon Gilbert

38 ans, marié
3 enfants
Technicien
Télécom
"La Poustoye"



Sanial René, 57 ans
marié, 1 enfant
Agriculteur
"Les Bories"



HISTOIRE D'EAU

SECHERESSE

Quand le paysan vit la terre se fendre, le maïs se faner et la Drôme prendre sa couleur verdâtre des mauvais jours, les gens du syndicat intercommunal des eaux prirent eux aussi la mine des mauvais jours. Plus d'eau dans la Drôme, plus d'eau dans la nappe, plus d'eau dans les sources, plus d'eau dans le réseau...

LA SAISON DES RESTRICTIONS

Il fallut, comme on dit, prendre des mesures d'urgence, des mesures de restrictions évidemment. L'eau fut coupée par quartiers, d'abord pendant 12 heures, puis pendant 24 heures. L'utilisation de l'eau potable pour d'autres besoins que ceux du ménage fut interdite et des consignes d'économie édictées. Par ailleurs, les droits à construire furent suspendus.

N'apprit-on pas, alors, que certains, dénués de tout sens civique et d'esprit de solidarité, continuaient à arroser copieusement leurs jardins ou leurs arbres et à noyer leurs taupes avec de l'eau qui manquait pour boire, dans les hauts quartiers !...

EXPLORATIONS, ESPOIRS, DECEPTIONS

Pendant ce temps et comme ils l'avaient fait les années précédentes, les élus du syndicat des eaux de Mirabel-Piégras, cherchaient désespérément de nouvelles ressources. Après celui des Ramières, les quartiers de Brunel et des Versannes étaient explorés puis... abandonnés à cause d'un débit insuffisant ou d'un risque de pollution ou encore par absence d'eau. La commune de Blacons était aussi explorée. La source des Berthalais, follement espérée se révéla être partiellement une résurgence de la Gervanne : nouvel espoir déçu en cet automne 89.

LES FONTAIGNEUX

Alors... plus rien ? Restait un espoir vieux de plusieurs décennies : la source des Fontaigneux à Beaufort. Projet grandiose,

capable de résoudre les problèmes d'eau potable de la vallée jusqu'à Crest et jusqu'au delà de l'an 2000 ! Un syndicat d'études auquel nos communes adhèrent depuis 6 ans, travaillait en ce sens, avec l'aide de la D.D.A.F. et aboutissait à un projet de captage de Bourne, une autre résurgence des Fontaigneux.

Après de nombreuses négociations et l'échec d'une première enquête d'utilité publique, le projet était remis en question.

ESPOIRS

Pendant cette période, où la solution du captage de Bourne semblait impossible, d'autres études étaient menées ; citons pour mémoire : le raccordement au réseau de Crest et le recensement de toutes les ressources importantes de la région.

Aujourd'hui une orientation plus favorable du conseil municipal de Beaufort permet d'espérer à nouveau et de remettre le projet sur les rails (ou plutôt dans les tuyaux).

Le syndicat d'études des Fontaigneux se transforme en syndicat de réalisation.

Si aucun obstacle sérieux ne vient gêner l'avancement du projet, les travaux pourraient débuter dans le courant de l'année 1990, après enquête d'utilité publique.

Espérons que très bientôt, les robinets clastrois et blaconnais ne renifleront plus...



TARTARINADES ET TARTARINS



CHASSEUR POÈTE.

CHASSEUR POÈTE

La fleur au fusil, il a oublié sa cartouchière ! Son chien est heureux, "la lièvre" aussi. Qu'importe, la senteur des bois d'automne vaut bien celle de la poudre.

*

CHASSEUR ECOLO

Chasse rarement avec un fusil, chargé, sinon utilise des cartouches bourrées à la poudre...verte

*

CHASSEUR ACHARNE

De l'aube au crépuscule, il bat la campagne... et abandonne sa compagne...

*

CHASSEUR SOLITAIRE

Ne chasse que les jours de fermeture.

*

CHASSEUR HUMORISTE

Ses victimes sont mortes de peur ou blessées par un éclat de rire.



CHASSEUR HUMORISTE.

CHASSEUR REPENTI

Parti avant le jour, il ne rentre qu'à la nuit tombée... Honteux, il a vendu son fusil et... mangé son chien. Ugh!



CHASSEUR REPENTI.

*

CHASSEUR ANGOISSE

Frémit dès que son chien aboie, s'agite, pointe son fusil dans tous les sens... et... tire en l'air pour se rassurer.

*

CHASSEUR JUSTICIER

Abat le gibier parce qu'il (**SUPER CHASSEUR!!**) agressait son chien, ou s'attaquait à plus jeune que lui..



CHASSEUR JUSTICIER.

CHASSEUR D'IDEES

Zut... Il vient de partir en emportant la nôtre...

FORÊT DE SAOÛ, NOTRE VOISINE

Ceci est l'histoire d'un voyageur (certains diraient un touriste), qui venu de Loriol, dans la vallée du Rhône, se dirige vers la ville de Crest en suivant la route départementale n° 104. Un coucher de soleil flamboyant l'accompagne et une vision fantastique s'impose soudain à lui : celle d'un gigantesque bastion rocheux, avancé dans l'horizon alpin, tel un cirque antique très allongé, délimité par deux crêtes courant sur une douzaine de kilomètres et entrecoupées d'échancrures, d'arêtes et de ressauts successifs, barré en son extrémité la plus lointaine par trois sommets semblables, rapprochés et dominant en altitude tout l'ensemble. Un géographe lui, dirait qu'il s'agit d'une forme géologique rarissime par sa perfection en France et en Europe - c'est un synclinal perché de forme presque parfaite du nom de "Forêt de Saoû".

Intrigué par sa vision, notre voyageur prend le temps de s'arrêter quelques jours dans la région pour visiter ce "cirque antique" vaste de 2 500 ha. Après avoir traversé le village de Saoû, il chemine au fond d'un défilé étroit aux parois rocheuses, abruptes et impressionnantes ; il débouche soudain dans le coeur de l'édifice. Le spectacle qui s'offre alors à ses yeux n'est pas moins saisissant : une cuvette, relativement vaste dans sa partie occidentale, va en se rétrécissant vers l'est pour se terminer en pleine forêt ; celle-ci recouvre toutes les pentes rejoignant les crêtes, sauf les plus hautes donnant accès à l'est aux trois sommets déjà cités et recouvertes de pelouse d'un type franchement alpin.

Des espèces très diverses sont présentes, aussi bien de celles qu'on trouve bien plus au nord comme dans les massifs de La Chartreuse et du Jura (chênes noirs, sapins, érables, scolopendres et autres fougères), que d'autres visibles habituellement dans les Préalpes du sud (hêtraies mésophiles). Le massif de Saoû se présente en fait comme une mosaïque contrastée des diverses composantes de la végétation drômoise.

Un écologiste expliquerait à notre voyageur que la faune présente les mêmes étonnants contrastes : hibou petit duc, fauvette passerinette, pouillot et autres espèces méridionales au bas des adrets ; pic épeiche, fauvette des jardins dans les boisements frais du bas de la

cuvette ; espèces de haute-montagne aux "Trois Becs" : chocards à bec jaune, pitpit spioncelle ; les espèces liées au rocher sont particulièrement remarquables : chamois, rapaces, martinet à ventre blanc, tichodrome échelette et autres passereaux rupestres.

Pendant trois jours de suite, émerveillé et sac au dos, notre voyageur parcourt vallons, pentes boisées, crêtes et prairies.

De passage dans la ville voisine de Crest, il apprend alors, au contact de la population, des nouvelles étonnantes. D'abord une première surprise : la forêt de Saoû, ce grand domaine naturel de montagnes et de forêts, est une propriété privée ; les propriétaires en sont trois groupes financiers (banques et assurances)...

On l'informe aussi que les dits propriétaires ont un grand projet de "tourisme agro-sylvo-cynégétique", dont les conséquences principales seraient de fermer le libre accès à ce site, à y ériger sur ses limites des clôtures ; tout cela dans le but essentiel d'une chasse privée, qui en toute période de l'année offrirait à une infime minorité de "touristes" fortunés les plaisirs d'une chasse de luxe ; ainsi la simple balade à pieds dans ce domaine de 2 500 ha depuis toujours ouvert au public serait proscrite.

Stupéfait par ces nouvelles, notre ami constate cependant avec plaisir que les habitants de la région n'ont pas l'intention de se laisser faire. Un collectif d'associations de défense de la nature, de promeneurs à pied, à cheval et bien d'autres, a vu le jour, pour interpeller le public et les élus départementaux et faire signer une pétition à grande échelle. Des contres-projets respectant la nature, la libre circulation des promeneurs, les intérêts des propriétaires et des habitants de la commune sont proposés.

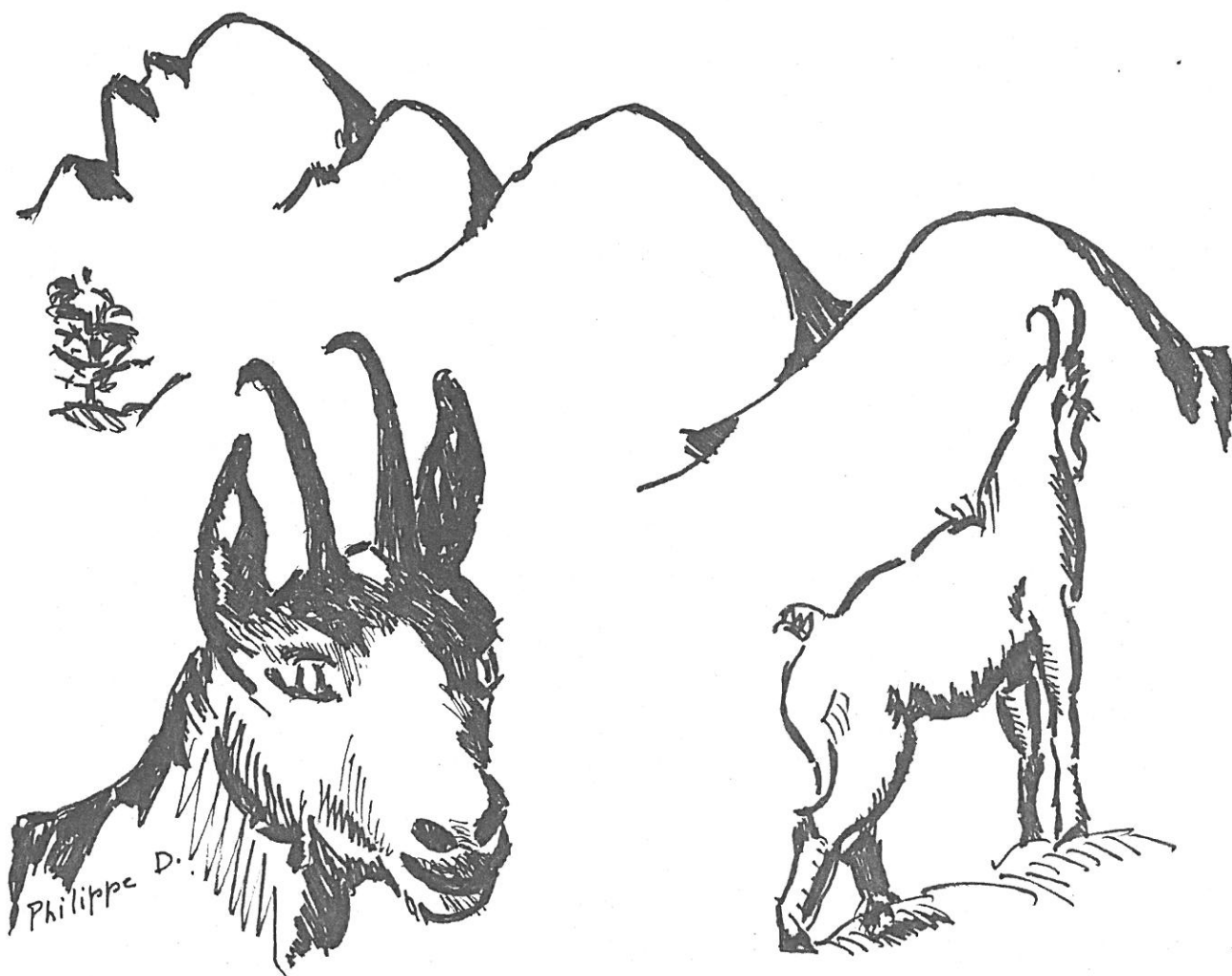
Au village de Saoû, les gens lui affirment que dans les faits cette forêt est une "forêt ouverte" depuis toujours ; qu'un "droit coutumier" y est demeuré en vigueur parallèlement au droit privé.

A La Clastre, village sur le flanc nord du massif, les habitants lui montrent le caractère intolérable qu'aurait l'installation d'une clôture sur plusieurs km de limites communales. On lui explique encore que cette forêt est un lieu de loisir pour des milliers

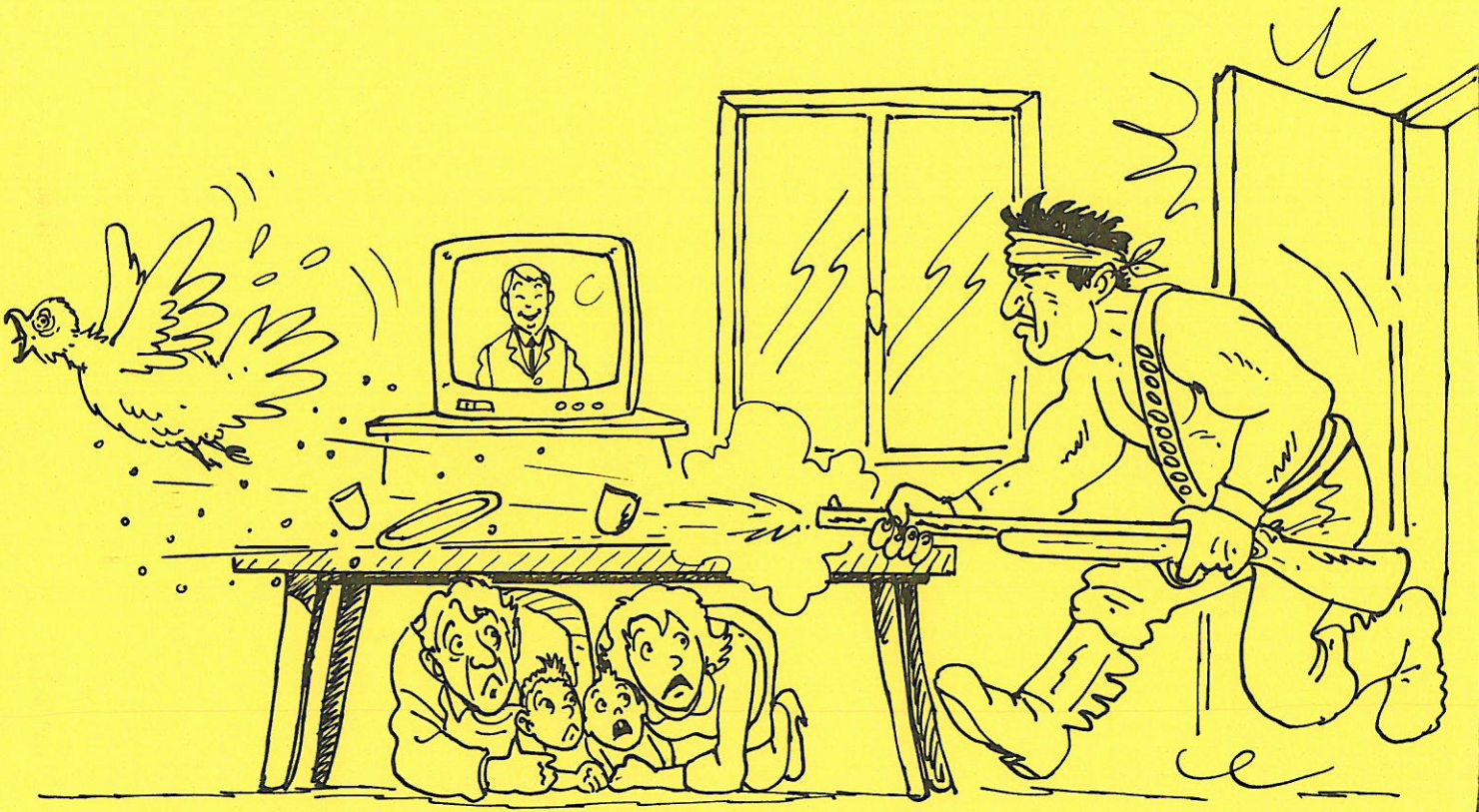
de drômois chaque année et aussi pour beaucoup d'autres ; que ces drômois sont fiers de faire visiter ce site classé, à leurs amis de passage et qu'ils ne comprendraient pas finalement qu'un droit de propriété, aussi sacré soit-il, vienne s'opposer aussi violemment au caractère d'utilité publique de la forêt de Saoû.

Notre voyageur comprend bien tout cela. Avant de poursuivre sa route vers d'autres contrées, avec une ferveur particulière il prend la peine de signer la pétition du collectif "Forêt de Saoû - Forêt Liberté". Il espère de tout coeur que cette action de défense porte ses fruits, car il sait qu'un jour, il reviendra par là.

P.S. Nous remercions J. P. CHOISI et "Les Epines Drômoises" pour leur "prêt" technique sur la faune et la flore.



IDEE perdue en page 19... et enfin retrouvée
grâce à notre dessinateur humoriste de service
que nous remercions ici...



CHASSEUR "RAMBO"

... c'est sur ce clin d'oeil donné pour le plaisir du rire, que l'équipe
rédactionnelle, l'ensemble du conseil municipal et le personnel communal,
vous adressent leurs meilleurs voeux de nouvel an.

Réalisation CIEL (Commission Information Education et Loisirs)

Photographies : André Combe

Couverture et illustrations : Fabien Lacaf

